

# Violences sexuelles à l'Est du Congo

*Le nombre de viols commis à l'Est du Congo est effrayant. Apparue dans le milieu des années 90 dans le cadre de la Deuxième guerre du Congo, la pratique du viol, souvent collectif, fut d'abord utilisée par les groupes rebelles et l'armée officielle qui se livrent une lutte acharnée pour le contrôle des mines dans le but d'asseoir leur pouvoir, ou peut-être pour asseoir leur pouvoir dans le but de contrôler les mines. Plus que des viols, selon le Dr Mukwege, il s'agit véritablement d'une arme de destruction de la femme et par extension de toute la communauté, et donc d'une arme de conquête. Les militaires n'ont cependant pas le monopole de la cruauté: la pratique du viol fait désormais partie de la vie sociale dans l'Est du Congo et s'est ainsi largement répandue parmi les civils. Par ailleurs, la focalisation presque exclusive des différentes organisations sur le paradigme du viol en tant qu'arme de guerre commis par les miliciens contribue à dénier le statut de victime aux femmes ayant subi de «simples» viols commis par des tiers non-militaires et à les marginaliser. La généralisation des violences sexuelles est à comprendre dans le contexte de la propagation de la violence tout court, dont l'efficacité comme instrument du changement a été accréditée au fil du temps : de la traite aux dictatures postcoloniales, en passant par la colonisation.*

---

Des agressions d'une violence inouïe.....	2
Conséquences chez la victime et chez la communauté dans son ensemble.....	3
Les auteurs des viols.....	6
Pourquoi ? .....	8

---

La situation au Congo en termes de violences sexuelles est alarmante. C'est à la fin des années 90, alors qu'éclatait la Deuxième Guerre du Congo, que le viol en tant que pratique courante et en tant qu'arme de guerre était établi. Au fil du temps cependant, « la pratique du viol s'est étendue à l'entièreté du territoire congolais » et les soldats n'ont plus le monopole de l'atrocité. Ainsi, les violences sexuelles sont également souvent commises par les civils. Bien que les chiffres soient souvent contestés, pour l'année 2012, une étude estime à 58% les viols commis par les civils, 34% par miliciens et 8% par les militaires<sup>1</sup>– les chiffres sont cependant à relativiser car les civils peuvent comprendre les agents d'Etat n'étant pas en service<sup>2</sup>. Comme l'explique Florence Maertens de Noordhout, « [c]es violences entre civils illustrent une rupture dans les valeurs morales de la société congolaise depuis 1994 », année du génocide rwandais dont les conséquences ont contribué à l'éclatement de la Deuxième Guerre du Congo. Pour les enfants nés à l'Est de la RDC après le génocide, « le viol fait partie intégrante de la vie »<sup>3</sup>.

## Des agressions d'une violence inouïe

Les conflits armés n'étaient pas une nouveauté à la fin des années 90 au Congo, mais c'est en 1999, dans le cadre de la Deuxième guerre du Congo que « le nouveau visage de la guerre » apparut, du moins aux yeux du Dr Mukwege. En effet, c'est au cours de cette année-là qu'il découvrit que les patientes qui se présentaient à son hôpital, à Bukavu, Sud-Kivu, avaient subi des violences sexuelles d'une barbarie peu commune et que l'appareil génital de bon nombre d'entre elles était détruit<sup>4</sup>. Cette pratique se poursuit depuis cette époque, avec des périodes d'accalmie alternant avec des périodes de regain de cruauté. Les agresseurs ne se limitent ainsi pas à perpétrer des viols mais s'évertuent véritablement à détruire les femmes tant dans leur anatomie que dans leur psyché. Christine Deschryver, vice-présidente de la fondation Panzi et directrice et fondatrice de la Cité de la Joie (centre pour femmes rescapées victimes de viols) explique :

*Il faudrait créer de nouveaux mots pour qualifier ces viols parce qu'on a des femmes qui nous arrivent et qui nous disent : "si seulement ils nous passaient dessus, même à quarante, infections ou pas on n'en parle pas". Mais les femmes sont complètement démontées, détruites. Détruites. Il y a des viols rituels sur les bébés et les très vieilles femmes, donc personne n'est pas épargné, même sur les garçons. Il y a aussi des viols qui sont accompagnés d'une telle violence pour détruire... C'est comme pour détruire le moteur de la société, qui est la femme. Parce qu'on ne nous fait plus, pardonnez-moi, le plaisir de nous violer normalement. On nous introduit des baïonnettes, des bâtons, des plastics chauds...»<sup>5</sup>*

Le Dr Mukwege abonde dans ce sens, expliquant qu'

*il ne s'agit pas seulement de brutalité à l'état pur. Dès 2002, alors que les villages du Sud-Kivu se vidaient, que les populations éperdues se réfugiaient en forêt ou essayaient de s'abriter dans les villes, j'ai commencé à analyser les blessures des femmes qui se présentaient à ma consultation. Certaines d'entre elles avaient le clitoris sectionné, les seins coupés, d'autres avaient été mutilées par des lames de rasoir, des coups de feu tirés dans le vagin, des brûlures, des coups de baïonnette. Comme si leurs bourreaux manifestaient une véritable haine à*

*l'encounter de l'appareil génital de la femme ! Il n'y avait aucun désir de jouissance, rien d'autre que la destruction.*<sup>6</sup>

Au fil des consultations et des opérations, Mukwege a recueilli un demi-millier de témoignages de femmes violées. La plupart d'entre elles « ont été violées par plusieurs hommes d'affilée, trois ou quatre en moyenne. Nombre d'entre elles ont été emmenées en forêt, esclaves sexuelles, porteuses de bagages, cuisinières... »<sup>7</sup>. Les dégâts physiologiques sont parfois très délicats à réparer, puisque « [d]ans certains cas, ce n'est pas seulement l'appareil reproducteur que les médecins doivent tenter de reconstruire mais aussi la vessie et l'anus de la victime. Dans d'autres cas, la force du viol cause une fistule, une perforation entre les parois anale et vaginale de la femme, causant l'incontinence urinaire et anale »<sup>8</sup>.

Alors qu'on pense qu'il n'est pas possible d'aller plus loin dans la cruauté, les auteurs de ces crimes se surpassent et les crimes redoublent d'atrocité. Mukwege explique :

*Un jour, on me présenta à l'hôpital une femme qui semblait avoir perdu la raison. Lorsqu'elle se mit à raconter ce qu'elle avait vécu, nous avons eu du mal à réaliser de quoi elle parlait. Elle tentait de nous dire qu'à la suite d'un raid d'hommes armés sur son village, ses quatre enfants avaient été emmenés. Elle-même avait dû suivre, considérée comme une prisonnière, une esclave sexuelle. Peu de temps après l'enlèvement, on lui présenta un plat étrange, qu'elle fut forcée d'avalier. A la fin, ses geôliers lui déclarèrent qu'on lui avait fait manger... trois de ses propres enfants ! »<sup>9</sup>*

## Conséquences chez la victime et chez la communauté dans son ensemble

Les crimes sexuels constituent une arme particulièrement puissante qui ne détruit pas seulement la victime directe mais toute la communauté. En effet, à de nombreux égards, « les crimes sexuels détruisent les normes sociales, déshumanisent, tant les victimes que leur entourage »<sup>10</sup>. Pour les victimes directes, qui se trouvent être des femmes dans la grande majorité des cas, outre le traumatisme psychologique et la destruction de leur appareil génital auxquelles elles doivent faire face, certaines, contaminées par leurs bourreaux, sont désormais porteuses du virus VIH Sida<sup>11</sup>. Ce virus est particulièrement répandu ; il était estimé en 2002 que 60% des soldats étaient porteurs du virus<sup>12</sup>. S'ajoutant aux troubles vécus, les femmes victimes de viols doivent affronter encore d'autres difficultés vis-à-vis de la société :

Une femme violée est souvent rejetée par son époux et sa famille. Elle a donc peu de chances d'être réintégrée dans sa communauté locale et encourt le risque de vivre en marge de la société. Cette stigmatisation est très difficile à résoudre. Les raisons du rejet des femmes violées sont multiples : la honte, le déshonneur, la culpabilité du conjoint, les pressions sociales, par mesure d'hygiène pour le reste de la famille ou la crainte de maladie.<sup>13</sup>

Si les femmes en particulier sont visées, le reste de la communauté n'est pas épargnée : des enfants ainsi que des hommes subissent également ces violences sexuelles. Par ailleurs, le viol d'une personne ne touche pas seulement la victime elle-même, mais l'entourage également, souvent contraint d'y assister, voire d'y participer.

Les conséquences de tels actes sur l'ensemble de la communauté se constatent premièrement sur le plan démographique, car ils entraînent une dépopulation dramatique. Pour le Dr Mukwege, « le viol est réellement une arme de guerre, un moyen de conquête : *“Si l'on s'acharne ainsi sur l'appareil génital de la femme, ce n'est pas sans raison, cela entraîne aussi une dépopulation”*»<sup>14</sup>. En effet,



Crédits: André Thiel | Femme soignée à l'Hôpital Panzi, Bukavu. « *J'ai été enlevée, violée de multiples fois, mon mari m'a rejetée et je vous regarde dans les yeux.* »

une femme ayant subi des violences sexuelles peut se retrouver dans l'incapacité de donner la vie, tant du point de vue physiologique que psychologique : les organes reproducteurs se trouvent être parfois détruits et, même quand ils ne le sont pas, il peut être s'avérer très difficile pour une femme brisée

psychologiquement de concevoir encore l'idée de donner la vie. Ainsi, le taux de natalité baisse considérablement. De plus, souvent infectées par des maladies sexuellement transmissibles, certaines victimes trouvent parfois la mort à plus ou moins long terme<sup>15</sup>. Quant aux hommes, il arrive que certains d'entre eux, traumatisés, se sentant réduits à l'impuissance et incapables d'assurer la protection de leur femme ou enfant-s violé-e-s en public, deviennent impuissants, frappés de dépression, dans l'incapacité de travailler et de se reproduire, et choisissent de tout quitter. Ainsi, des villages entiers se retrouvent vidés de leur population<sup>16</sup>. Par ailleurs, « *l'homme qui a assisté au viol de sa femme ou de son enfant aura lui aussi un comportement pathologique. Une fois qu'il aura tourné le dos au village, à sa famille, que fera-t-il ? Tentera-t-il de valoriser sa masculinité à n'importe quel prix ? Ou se résignera-t-il à l'impuissance ?* »<sup>17</sup>. Le gynécologue recevant également des hommes en consultation explique :

*Il m'est arrivé de recevoir en consultation des hommes qui, depuis l'épisode du viol, n'avaient plus eu de rapport sexuel avec leur femme. Cette dernière croyait qu'il ne leur avait pas pardonné. En réalité, lorsque je m'entretenais avec eux, ils me confiaient : “Docteur, même si je fais un effort, je suis incapable d'avoir une relation sexuelle avec mon épouse. Dès que j'essaie, les scènes auxquelles j'ai assisté arrivent dans ma tête...” Non seulement cet homme-là a un problème avec son épouse, mais par rapport à lui-même, il se sent dévalorisé, frappé d'impuissance. Il me dit aussi : “Je ne sens plus que je suis un homme... A mes enfants, qui ont assisté au viol de leur mère et à mon humiliation, puis-je encore dire que je suis un père ?”*<sup>18</sup>

Comme l'explique Mukwege, « *toute guerre vise, in fine, à réduire votre ennemi sur le plan du nombre. Ici, la destruction est opérée au moyen du sexe. Et cela marche... Hyper bien* »<sup>19</sup>.

Deuxièmement, le viol déstabilise et détruit la communauté dans son ensemble, car il en détruit le ciment. Pour Mukwege, les agresseurs « *ou à tout le moins, certains d'entre eux, utilisent consciemment le viol comme un moyen de déconstruction de la société traditionnelle dans l'Est du Congo* »<sup>20</sup>. Détruire une femme revient à détruire le « *pilier central* » de la famille, celle qui la nourrit »<sup>21</sup>. Les femmes sont « les premières à s'ingénier à trouver de nouvelles stratégies de survie économique » et sont « le pivot central autour duquel se construit la famille qui, en Afrique peut-être encore plus qu'ailleurs, est l'entité primordiale de toute entraide communautaire, celle à partir de laquelle s'établissent tous les réseaux sociaux, économiques et mêmes politiques »<sup>22</sup>. C'est pourquoi « le viol, utilisé comme une arme de destruction sociale massive, risque d'annihiler la possibilité même de la fonctionnalité de la famille »<sup>23</sup>. Il ne s'agit donc pas

que de la destruction du symbole, mais également des économies locales. De plus, en raison de l'insécurité qui règne dans les zones rurales, « les femmes refusent de travailler dans les champs, lieux de fréquentes attaques »<sup>24</sup> et la nourriture vient ainsi à manquer et les prix à augmenter, « un processus aggravé par les pillages des militaires (massacres d'animaux, vols des récoltes et des stocks de vivres) »<sup>25</sup>.



Crédits: André Thiel | *Survivantes de violences sexuelles soignées à l'Hôpital Panzi, Bukavu*

Pour briser les liens d'une communauté, les agresseurs ne s'attaquent pas uniquement aux femmes, mais également à des « symboles de la société traditionnelle. Violer un moine ou le chef d'un village en face de sa communauté a un impact énorme parce que l'humiliation conduit à la perte des repères coutumiers des communautés violées. Les hommes perdent leur rôle de protecteur et la solidarité entre habitants du village est rompue »<sup>26</sup>.

Troisièmement, l'utilisation du viol comme arme sur plusieurs individus d'une même communauté finit à la longue par transformer le fonctionnement de celle-ci, où la solidarité disparaît au profit de l'individualisme:

Désormais, au plan individuel, pour survivre, la seule option est la mobilisation de son propre labour. Les formes traditionnelles de la solidarité sociale et économique sont remplacées par la lutte individualisée pour sa propre existence. Au mieux persiste une "solidarité du désespoir" sans base matérielle, cette attitude décrite par dérision comme l'action consistant à "tourner autour du désespoir sans jamais tomber dedans", privilégiant de fait l'immédiateté. Les pratiques traditionnelles de socialisation sont brouillées. [...] Dans ces circonstances de délitement du tissu social, les cadets ont le choix de rejoindre une milice ou l'une des armées existantes (CNDP ou FARDC au titre du "brassage") ou venir travailler dans les mines et les carrières dans un marché contrôlé par les forces militarisées.<sup>27</sup>



Rejoindre un groupe rebelle est également un chemin que les jeunes hommes suivent et qui leur permet de trouver une autre forme d'organisation que celle du village jugée trop aliénante. Les jeunes s'affranchissent ainsi de l'autorité des anciens qui n'ont plus d'influence sur eux. Le peu d'argent qu'ils gagnent ponctuellement est rapidement dépensé pour satisfaire des plaisirs instantanés<sup>28</sup>.

Enfin, un élément qui participe également à déstabiliser la société dans son ensemble est la naissance des enfants issus des viols. Si certaines mères parviennent à les élever avec amour, ce n'est pas toujours le cas. D'une part, car ces enfants représentent pour certaines mères « le souvenir constant de leur agression » ce qui les empêche d'« établir une relation stable avec l'enfant né du viol » et, d'autre part, car trouver une place au sein de la communauté est difficile pour ces enfants : « Certains sont nés dans la forêt, d'esclaves sexuelles, ils n'ont pas d'état civil et n'ont jamais été scolarisés. Traités d'« enfants de serpent », ils ne sont pas intégrés à la collectivité et constituent un groupe à part qui peut, à terme, constituer un danger pour la société congolaise »<sup>29</sup>.

## Les auteurs des viols

Selon Florence Maertens de Noordhout, en RDC ; « les violences sexuelles sont particulièrement complexes à combattre parce qu'elles sont largement répandues et qu'elles ne sont pas cantonnées à un groupe déterminé d'individus »<sup>30</sup>. L'auteure identifie trois grandes catégories d'agresseurs. Les milices rebelles constituent l'une d'entre elles et englobe tant les rebelles Hutu rassemblés en deux



Crédits : Abel Kavanag, MONUSCO. Montagnes du Sud-Kivu

groupes principaux, l'ALIR (Armée de libération du Rwanda) et le FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) que les rebelles Mai-Mai. Ces différentes milices,

intéressées par les ressources naturelles congolaises, [...] se livrent une guerre acharnée pour le contrôle de territoires riches en matières premières qu'elles exportent illégalement dans les pays voisins. Ce sont principalement les sites miniers qui sont visés. Ainsi, par exemple, l'exploitation du coltan – composant indispensable aux appareils électroniques – est une des principales activités qui engendrent l'utilisation du viol comme arme de guerre. Les violences causées par les milices créent un climat de terreur et d'insécurité qui force les habitants à quitter leurs villages, abandonnant de nouveaux territoires aux rebelles.<sup>31</sup>

La deuxième catégorie englobe les officiels, à savoir les FARDC (Forces armées de la République démocratique du Congo) ainsi que les officiers de la PNC (Police nationale

congolaise) toutes deux créées en 2003, à la fin officielle de la guerre, après l'instauration du gouvernement de transition. Dans un but de pacification et de stabilisation, les différentes milices furent intégrées au sein d'une seule et même armée nationale, ce qui fut un véritable échec. En plus du fait que les soldats restent « loyaux à leurs anciens seigneurs de guerre, à leurs anciens groupes armés et [refusent] d'obéir aux ordres de l'état-major des FARDC », il est difficile pour l'armée de connaître l'identité et le nombre exact de ses soldats, étant donné que des milices entières ont été intégrées. En dépit des efforts fournis « pour établir une chaîne de paiement et une bancarisation des salaires », nombreux sont donc les militaires qui ne sont pas rémunérés. C'est pourquoi ceux-ci « attaquent les citoyens pour dérober leurs biens. Le viol est un moyen d'asseoir leur autorité »<sup>32</sup>. De plus, au moment de leur intégration, ces anciens rebelles n'ont reçu qu'une formation consistant en un programme d'entraînement de trois mois, mais aucun encadrement ou formation particulière. Certains d'entre eux avaient probablement commis des viols dans le cadre de leur ancien engagement au sein des groupes rebelles, mais n'en ont pas été inquiétés. Les mesures prises ces dernières années (campagnes d'information et l'adoption d'une loi punissant les violences sexuelles entre 2006 et 2007) ne sont pas suffisantes. Seule une réforme profonde de l'armée, de la police, et de la justice peut réellement attaquer le problème à la racine et tant que cela ne sera pas entrepris, « l'impunité restera la norme »<sup>33</sup>.

Les citoyens eux-mêmes forment la troisième catégorie d'auteurs de violences sexuelles. Dans le milieu des années 90 environ, le viol devint une pratique répandue au sein des milices armées à l'Est du pays ; il se répandit plus largement parmi les citoyens et, désormais, pour les enfants nés au cours cette période, « le viol fait partie intégrante de la vie sociale. L'augmentation de viols parmi les citoyens est sans doute l'une des plus tragiques conséquences de la déconstruction de la société traditionnelle »<sup>34</sup>. Pour Mukwege, cette propagation parmi les civils est d'une part due à un « *phénomène d'impunité généralisée* » pour les auteurs de crimes sexuels et, d'autre part, au manque d'encadrement psychologique des combattants démobilisés<sup>35</sup>. Les civils commettant des viols sont en effet parfois des soldats démobilisés de l'armée congolaise ou des différents groupes rebelles qui

ne sont jamais soumis, ou presque, à un suivi psychologique. La violence est souvent ancrée au fond d'eux. *“Même s'ils reviennent à une vie civile et normale, ils sont dans l'incapacité de s'adapter totalement et commettent, de temps en temps, des actes barbares, des atrocités”*, a pu expliquer le Dr Mukwege devant le Parlement européen. Il s'est aussi récemment adressé à l'AFP et a souligné l'importance de ne pas oublier que ces hommes ont aussi été soumis à des violences: *“Nous avons tous ignoré que ces gens étaient eux-mêmes détruits, [que] c'étaient des bourreaux-victimes.”*<sup>36</sup>

Les conséquences sociales pour les victimes de viols perpétrés par des civils sont particulièrement lourdes, comme l'explique Véronique Moufflet. En effet, le discours de nombreuses organisations se focalise souvent exclusivement sur le viol en tant qu'arme de guerre, ce qui implique que le viol n'entrant pas dans ce cadre ne « bénéficie » pas d'une attention et d'une aide particulières. Cette focalisation

peut freiner la réinsertion sociale des victimes de violences sexuelles, parce qu'une femme violée, même dans les conditions les plus horribles, est encore souvent considérée comme fautive dans le contexte culturel local. Au Kivu, en dehors des enfants nubiles et des personnes âgées qui eux ont au moins le "privilège" d'être considérées comme victimes, la plupart des femmes violées sont rejetées par la communauté et, dans le cas où la femme n'a pas été victime des milices, le rejet est total et presque sans exception. [...]»<sup>37</sup>

En effet, quand une femme est violée, celle-ci est souvent vue comme coupable et consentante; elle n'est donc pas considérée comme une victime et représente plutôt une « source de mépris pour son entourage ». Ainsi, « [l]a focalisation sur les violences sexuelles directement issues du conflit, c'est-à-dire perpétrées par des membres des diverses forces armées, accentue encore la stigmatisation des autres victimes. Ces femmes violentées et souvent détruites, dont les agresseurs n'étaient pas miliciens ou soldats, sont écartées des démarches de témoignages engagées par les associations locales et se sentent à nouveau exclues, rejetées hors du processus d'attribution du statut de victime. »<sup>38</sup>

## Pourquoi ?

Une première question vient instantanément à l'esprit : pourquoi ? Si l'on réfléchit dans le cadre du viol comme arme de guerre, il semble à Mukwege que « *le seul but [est] de faire régner la terreur* ». *Les histoires atroces vécues par les victimes*, « *toutes les familles se les racontent et le message passe : si vous ne respectez pas ce que l'on vous impose, voilà ce que vous devrez subir ! Après une aussi terrible leçon, les gens, terrorisés sont incapables de réagir et de se défendre...* »<sup>39</sup>. Il ajoute: « *J'en suis persuadé, ces violences systématiques ont pour but de détruire mentalement une population, de la rendre incapable de réagir...* »<sup>40</sup>. Mais le viol n'est pas commis uniquement dans le cadre des conflits et uniquement comme arme de guerre, car il s'est répandu au sein de la population civile également. En son sein évoluent des soldats démobilisés ayant vécu ou commis des atrocités en temps de guerre. Certains d'entre eux sont nés durant le conflit et n'ont jamais rien connu d'autre : en l'absence de prise en charge psychologique – même si de tels programmes apparaissent depuis quelque temps – ces anciens combattants continuent à perpétrer ces crimes sexuels. Cette violence dépasse donc le cadre des groupes de combattants ou ex-combattants ; elle se répand également chez des civils lambda. Et, dans ce contexte, « [l]a généralisation des violences sexuelles se doit d'être mise en perspective et considérée comme un élément de la généralisation de la violence tout court. Selon certaines analyses, la succession de la traite, de la colonisation et des dictatures postcoloniales ont, dans l'Est de la RDC, accrédité l'idée selon laquelle la violence est le seul moyen efficace et légitime de changement »<sup>41</sup>.

Camille Chappuis, 2016



---

## Références

<sup>1</sup> MINISTÈRE DU GENRE, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT, RDC ; FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION (FNUAP). Juin 2013. *Ampleur des violences sexuelles en RDC et actions de lutte contre le phénomène de 2011 à 2012*, Kinshasa, p. 22

<sup>2</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. 2013. « Violences sexuelles en République Démocratique du Congo : “mais que fait la police ?” Un état de non-droit à la recherche d'un système normatif. Le cas d'EUPOL RD Congo. » in *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, No 2, Vol. 71, p. 219

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 219

<sup>4</sup> BRAECKMANN COLETTE. 2012. *L'homme qui répare les femmes. Violences sexuelles au Congo. Le combat du Dr Mukwege*. Bruxelles : GRIP – André Versaille éditeur, p. 77

<sup>5</sup> DESCHRYVER SCHULER CHRISTINE in FORESTIER PATRICK. 2007. *Du sang dans nos portables, Jeudi Investigation*, Canal Plus, 24:06-25:03

<sup>6</sup> MUKWEGE DENIS in BRAECKMANN COLETTE. 2012. *L'homme qui répare les femmes. Violences sexuelles au Congo. Le combat du Dr Mukwege*. Bruxelles : GRIP – André Versaille éditeur, p. 89

<sup>7</sup> *ibid.*

<sup>8</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. *Op. cit.*, p. 221

<sup>9</sup> MUKWEGE DENIS in BRAECKMANN COLETTE. 2012. *Op. cit.*, p. 89

<sup>10</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. *Op. cit.*, p. 220

<sup>11</sup> BRAECKMANN COLETTE. *Op. cit.*, p. 89

<sup>12</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. *Op. cit.*, p. 220

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> BRAECKMANN COLETTE. *Op. cit.*, p. 143

<sup>15</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. *Op. cit.*, p. 220

<sup>16</sup> MUKWEGE DENIS in BRAECKMANN COLETTE. *op. cit.*, p. 90

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 91

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 143

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 90

<sup>20</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. *Op. cit.*, p. 220

<sup>21</sup> MUKWEGE DENIS in BRAECKMANN COLETTE. 2012. *Op. cit.*, p. 90

---

<sup>22</sup> MOUFFLET VÉRONIQUE. 2008. « Le paradigme du viol comme arme de guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo » in *De Boeck Supérieur | Afrique contemporaine*, Vol. 33, No 227, p. 120

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. *Op. cit.*, 221

<sup>25</sup> JACQUEMOT PIERRE. 2009. « Ressources minérales, armes et violence dans les Kivus (RDC) in *La Découverte | Hérodote*, Vol. 3, No 143, p. 57

<sup>26</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. *Op. cit.*, 221

<sup>27</sup> JACQUEMOT PIERRE. 2009. *Op. cit.*, p. 57

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. *Op. cit.*, p. 221

<sup>30</sup> *Ibid.*, pp. 217-218

<sup>31</sup> MAERTENS DE NOORDHOUT FLORENCE. *Op. cit.*, p. 218

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 219

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 220

<sup>35</sup> AGENCE FRANÇAISE DE PRESSE (AFP). 19 mars 2015. « Pour le Dr Mukwege, les violences sexuelles restent un “cancer” en RDC » in *Jeuneafrique.com*. En ligne : <http://www.jeuneafrique.com/depeches/227649/politique/pour-le-dr-mukwege-les-violences-sexuelles-restent-un-cancer-en-rdc/> [page consultée le 6 décembre 2015]

<sup>36</sup> WOLFE LAUREN [traduction par Sastre Peggy]. 18 avril 2015. « A Kavumu, petite ville du Congo, des dizaines de petites filles se font violer » in *Slate.fr*. En ligne : <http://www.slate.fr/story/100433/congo-femmes-viol-sorcellerie-soldats> [page consultée le 6 décembre 2015]

<sup>37</sup> MOUFFLET VÉRONIQUE. *Op. cit.*, pp. 126-127

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> BRAECKMANN COLETTE. *Op. cit.*, p. 89

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 144

<sup>41</sup> MOUFFLET VÉRONIQUE. *Op. cit.*, p. 129